MESURE 1. FIXER UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DE 50 % DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE D'ICI 2032 DANS LA POLITIQUE ALIMENTAIRE URBAINE.

Pourquoi agir ?

Pour les animaux

Fixer un objectif de réduction permet de donner un cap à l'ensemble des politiques alimentaires de la ville et de contribuer directement au Sauvetage du siècle : réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour notre alimentation.

→ **Chaque année, 1,2 milliard d'animaux terrestres (cochons, poulets, veaux, vaches…) et 7 milliards d'animaux aquatiques (poissons, crabes, crevettes…) sont tués pour l'alimentation en France** (L214, *Le Sauvetage du siècle*, 2025).

Pour l'environnement

Réduire la consommation de produits d'origine animale est un levier majeur pour diminuer l'empreinte climatique de l'alimentation.

→ **61 % de l'empreinte carbone de l'alimentation des Français est liée aux produits d'origine animale** (Haut Conseil pour le climat, *Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste*, 2024, p. 40).

Pour la santé

Réduire la place des produits d'origine animale permet de rééquilibrer l'alimentation au profit des aliments végétaux et contribue à prévenir plusieurs maladies chroniques.

→ **Un régime plus végétal est recommandé notamment pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 et de certains cancers et pour augmenter la consommation de fibres, légumineuses, fruits et légumes** (OMS, *Cancer : cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de viande transformée*, 2015 ; Zhang X. *et al.*, « Red/processed meat consumption and non-cancer-related outcomes in humans: umbrella review », *British Journal of Nutrition*, 2022).

Pour notre souveraineté alimentaire

Réduire la consommation de produits d'origine animale permet d'utiliser davantage nos terres et nos productions végétales pour nourrir directement la population plutôt que les animaux d'élevage.

→ **Environ 60 % des céréales produites en France servent à nourrir les animaux d'élevage plutôt que les humains** (Réseau Action Climat, *Élevage intensif & souveraineté : les limites du produire plus*, 2025, p. 33).

Pour les citoyennes et les citoyens

64 %

des Français estiment que réduire de moitié la consommation de viande et de poisson d'ici 2030 par des politiques publiques ambitieuses et pédagogiques est pertinent. Cette proportion atteint 85 % des électeurs d'extrême gauche, 82 % de gauche, 69 % du centre, 69 % de droite et 48 % d'extrême droite (YouGov pour L214, *Les Français et la consommation de viande et de poisson*, août 2026).

Comment passer à l'action ?

- Cette mesure fixe une trajectoire de réduction, sans imposer de méthode unique. La collectivité choisit les indicateurs, le périmètre et le calendrier les plus adaptés pour traduire cet objectif dans ses politiques publiques.
- En fonction des choix stratégiques de la ville, elle peut être intégrée dans un SPASER, un PCAET, un PAT, un plan spécifique à la condition animale, etc.
- Se procurer le livret *Activer tous les leviers pour sauver des animaux. Intégrer la réduction des produits d'origine animale dans les politiques locales* de L214.

Une question ?
Écrivez-nous sur politique@l214.com

LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

L214.